

**Formation continue à distance Synopsys.be<sup>i</sup>  
Formulaire de demande d'accréditation<sup>ii</sup>**

Je soussigné(e) Madame, Mademoiselle, Monsieur, Docteur,

**\*Prénom :**

**\*Nom :**

**\*Numéro auprès du registre national :**

**<sup>iii</sup>Numéro d'INAMI :**

déclare sur l'honneur avoir suivi complètement le .....

**\*date** du visionnage, de la lecture ou de l'écoute :

la formation continue à distance disponible sur le site [www.synopsys.be](http://www.synopsys.be) intitulée :

**La polymédication antipsychotique dans la schizophrénie (lecture format PDF)**

Présentée / écrite par :

**Floris M, Masson AM, De Nayer A, Domken AM, Dubois V, Gillain B,  
Mallet L, Delatte B, Pirson O, Stillemans E, Detraux J**

Organisée par :

**Belgian Discussion Board of Antipsychotic Treatment**

Et demander l'accréditation ce

**\*date du jour :**

En guise de preuve que j'ai bien suivi la formation continue, je réponds aux questions<sup>iv</sup> suivantes.

**QCM :**

**V/F:**

- 1) Lors du passage d'un antipsychotique à un autre, il semble judicieux d'effectuer un ajustement croisé de la dose.
- 2) L'utilisation concomitante de plusieurs neuroleptiques conventionnels est associée à une mortalité accrue.
- 3) Si un patient n'a pas manifesté même une amélioration partielle de ses symptômes après 8 à 12 semaines de traitement combiné, il faut supprimer une des médications.
- 4) La polymédication d'antipsychotiques se retrouve dans approximativement 5% des prescriptions lors d'un premier épisode de psychose schizophrénique.
- 5) Si lors d'un passage d'une forme orale à une forme injectable, on continue transitoirement la forme orale, une amélioration clinique justifie de maintenir la polymédication orale + injectable.

**QROC :**

Quelles sont les indications possibles de la polymédication ?

**\*réponses aux questions :**

**QCM :**

1. V / F
2. V / F
3. V / F
4. V / F
5. V / F

**QROC:**

\*Fait à [ville].....,

\*ce [date] .....

Signature

Formulaire à renvoyer à [accreditation@synopsys.be](mailto:accreditation@synopsys.be)

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	<a href="mailto:accreditation@synopsys.be">accreditation@synopsys.be</a> <a href="http://synopsys.be/">http://synopsys.be/</a>	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---

## Que dois-je faire maintenant ?

1) Après avoir pris connaissance des consignes reprises en fin de document, il suffit de renvoyer le présent formulaire à [accréditation@synopsys.be](mailto:accréditation@synopsys.be) une attestation de réception de votre email vous sera envoyée par retour d'email.

2) Pour obtenir une **attestation de participation**, ou être pris en compte pour la demande d'**accréditation via le système des points d'accréditation INAMI** vous devez payer le coût de l'examen: soit 9 EUROS sur le compte

<b>SYNOPSIS ASBL</b> Quai Churchill 19 4020 LIEGE IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB
--

Attention, vous devez mettre en **communication libre** :

ACCREDITATION + (votre nom et prénom et votre numéro d'INAMI si vous êtes médecin) + (le N° d'agrégation INAMI: vous trouvez celui-ci en haut à gauche de ce formulaire)
---

---

### Consignes

<sup>i</sup> En demandant l'accréditation, en surfant sur [synopsys.be](http://synopsys.be) ou en utilisant les informations qui s'y trouvent vous acceptez automatiquement les conditions générales consultables sur : <http://synopsys.be/pages/legal>

<sup>ii</sup> Seront pris en considération les seules demandes qui seront accompagnées du paiement du coût de l'examen portant sur la formation continue versé sur le compte bancaire de l'ASBL synopsis repris au bas de cette page. Jusqu'au **31 décembre 2017**, le coût de l'examen est de 9 EUROS.

\* les informations précédées d'une \* sont indispensables à la demande d'accréditation.

<sup>iii</sup> Seuls les personnes mentionnant un numéro d'INAMI valide seront encodées pour la demande d'accréditation auprès de l'INAMI. Les personnes n'ayant pas de numéro d'INAMI ou pas de numéro d'INAMI valide recevront une attestation de participation mais ne seront pas prises en compte pour la demande d'accréditation via le système des points d'accréditation INAMI.

<sup>iv</sup> Les questions sont soit des questions à réponses ouvertes courtes soit des questions à choix multiples. Certaines évaluations sont sous forme d'un résumé de la formation continue.

SYNOPSIS ASBL Quai Churchill 19 4020 LIEGE	<a href="mailto:accréditation@synopsys.be">accréditation@synopsys.be</a> <a href="http://synopsys.be/">http://synopsys.be/</a>	IBAN : BE78 1325 4320 4586 BIC: BNAGBEBB BCE / TVA : BE 542.946.810
--	---	---